Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 056-215600198-20260415-024_2026-DE

MAIRIE DE BILLIO
MORBIHAN
56420

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°024/2026

L'an deux-mil-vingt-six, le quinze avril, à dix-huit heures trente minutes, se sont réunis à la mairie de Billio les membres du Conseil Municipal de Billio sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Date de la convocation : 10 avril 2026.

Sont présents : Isabelle BRÉHÉLIN, Vanessa GUEGAN PETITRENAUD, Marc BERENGUER, Charlène VANBEVER, Christophe LE GLAUNEC, Wendy LANTRIN, Pascal TAMISIER, Brigitte FABLET DEMAISSAZ, Fabien CARO, Ghislaine FAUVEL.

Excusé : Adrien BINOIST (donne pouvoir à Isabelle BRÉHÉLIN).

Secrétaire de séance : Fabien CARO.

Effectif	11
Présents	10
Quorum	**6**
Pouvoir	1
Votants	11

Le quorum étant atteint, le conseil municipal délibérer.

OBJET : ELECTIONS DES REPRESENTANTS ET CORRESPONDANTS DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS

Il appartient au Conseil Municipal de désigner les membres délégués pour représenter la commune auprès des différents organismes extérieurs ;

➔ **Morbihan Energies (voir annexe en PJ) :**

Morbihan Énergies est un établissement public né en 1965 de la fusion des multiples syndicats intercommunaux qui se sont constitués au fil des années afin de construire les premières lignes d'électrification rurale.

Titulaire	Titulaire
Fabien CARO	Marc BERENGUER

➔ **Référent Sécurité routière :**

L'État incite les collectivités territoriales à nommer un élu correspondant sécurité routière dans chaque collectivité. Celui-ci est le relais privilégié entre les services de l'État et les autres acteurs locaux et veille à la diffusion des informations relatives à la sécurité routière de même qu'à sa prise en charge dans les différents champs de compétence de sa collectivité.

Titulaire	Suppléant
Isabelle BRÉHÉLIN	Pascal TAMISIER

Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 056-215600198-20260415-024_2026-DE

➔ **Correspondant Défense :**

Créée en 2001, par le secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens Combattants, la fonction de correspondant défense a vocation à développer le lien armée nation et promouvoir l'esprit de défense. Le rôle du correspondant défense est essentiel pour associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense. En tant qu'élu local, il peut en effet mener des actions de proximité efficaces. Il participe également à l'organisation des cérémonies commémoratives et fait le relais avec les associations d'anciens combattants.

Titulaire	Suppléant
Christophe LE GLAUNEC	Adrien BINOIST

➔ **Correspondant Incendie et Secours :**

Dans le cadre de ses missions d'information et de sensibilisation des habitants et du conseil municipal, le correspondant incendie et secours peut, sous l'autorité du maire :

- participer à l'élaboration et la modification des arrêtés, conventions et documents opérationnels, administratifs et techniques du service local d'incendie et de secours qui relève, le cas échant, de la commune ;
- concourir à la mise en œuvre des actions relatives à l'information et à la sensibilisation des habitants de la commune aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde ;
- concourir à la mise en œuvre par la commune de ses obligations de planification et d'information préventive ;
- concourir à la définition et à la gestion de la défense extérieure contre l'incendie de la commune.

Il informe périodiquement le conseil municipal des actions qu'il mène dans son domaine de compétence.

Titulaire	Suppléant
Isabelle BRÉHÉLIN	Marc BERENGUER

➔ **« Veilleur municipal » :**

Voulant renforcer ses liens avec les communes, la Mission locale met en place un dispositif de veilleur municipal, pour lutter contre toutes formes d'isolement et d'inégalité qui peuvent impacter les jeunes. Leur mission sera d'identifier et de relayer des situations de jeunes qui nécessiteraient un accompagnement de la part de la Mission locale.

Titulaire	Suppléant
Ghislaine FAUVEL	Charlène VANBEVER

➔ **Référent accessibilité :**

Depuis, 2021, dans le cadre de la charte d'engagement dans une démarche expérimentale d'accessibilité en Morbihan, chaque commune est invitée à désigner un référent « accessibilité ». Les référents s'engagent pleinement dans une démarche de mise en accessibilité de tous les équipements publics par des moyens simples, concrets, pragmatiques et peu onéreux pour les communes. Il est indiqué que la commune a déjà réalisé de nombreux efforts pour rendre accessible ses bâtiments mais il y a encore des améliorations (toilettes des vestiaires, trottoirs) ou des projets à venir (aménagement autour du four à pain).

Titulaire	Suppléant
Brigitte FABLET	Ghislaine FAUVEL

Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 056-215600198-20260415-024_2026-DE

➔ **Délégué CNAS :**

Le Comité National d'Action Sociale (CNAS) est un service d'aide à l'action sociale au sein des collectivités territoriales. Il y joue un rôle similaire à celui du CSE[1] dans le secteur privé.

Titulaire	Suppléant
Vanessa GUÉGAN PETITRENAUD	Wendy LANTRIN

➔ **Lutte contre les espèces invasives (idem frelons asiatiques)**

De nombreuses espèces animales et végétales sont susceptibles de provoquer des effets sur la santé lorsqu'elles prolifèrent dans l'environnement. Réduire l'exposition de la population et renforcer la lutte contre ces espèces sont devenues des priorités inscrites dans le code de la santé publique. Ces référents pourront être chargés de repérer la présence de toutes les espèces végétales et animales à enjeux de santé, de participer à leur surveillance et à leur lutte, de sensibiliser et d'informer sur les moyens de lutte.

Titulaire	Suppléant
Brigitte FABLET	Christophe LE GLAUNEC

A l'unanimité, le conseil municipal valide l'élection des délégués de la commune auprès des différents organismes.

Pour	11
Contre	/
Abstention	/
Non-votant	/

Le maire,
Isabelle BRÉHÉLIN

MAIRIE de BILLIO 56 (Morbihan)

Le secrétaire,
Fabien CARO

[1] Comité Social et Economique